

B. f.
1893

59

En B

QC

CCDD

— 2 —

R. Oui, il ferait un sacrilège, puisqu'il profane-
rait un sacrement, et il attirerait en même temps
les malédictions de Dieu sur sa famille.

II.

QUEL a été le dessein de Dieu en instituant la
famille ?

R. Le dessein de Dieu a été : 1o de multiplier ses
adorateurs, 2o de pourvoir à la bonne éducation
des enfants.

D. Pour qu'il en soit ainsi que doit être la famille ?

R. La famille doit être chrétienne, c'est-à-dire se
conformer à l'Evangile de Jésus-Christ et accom-
plir tous les devoirs qu'il lui impose par son Eglise.

D. Quelles sont les familles que Dieu bénit davan-
tage ?

R. Ce sont celles où l'on compte le plus grand
nombre d'enfants et où la religion est le plus en
honneur.

D. Quel est le sort réservé aux familles non chré-
tiennes ?

R. C'est la discorde, la ruine, et l'extinction.
Les exemples de cette malédiction divine sont
très fréquents.

III

QUELS sont les devoirs principaux que Dieu impose
à la famille chrétienne ?

R. Ils sont de deux sortes: les uns regardent les
parents, les autres regardent les enfants.

D. Quels sont les devoirs des parents ?

R. 1o Les parents ne doivent jamais agir contre
les desseins que Dieu a eus en instituant le maria-
ge; 2o ils sont tenus d'élever chrétiennement
leurs enfants.

D. Est-ce un grand péché dans la famille, de con-
trarier les desseins de Dieu ?